



**DÉPARTEMENT DU CHER**  
Arrondissement de BOURGES

## MAIRIE DE LA CHAPELLE SAINT-URSIN

2026/006

### Arrêté de voirie portant permis de stationnement d'un véhicule de chantier sur la voie publique.

Le maire de La Chapelle Saint-Ursin (Cher) :

Vu la demande présentée par madame Jacqueline CANTIN représentante de la SCI JMJOD 10 Bois Joly 18570 le Subdray;

Vu le Code de la Route ;

Vu les articles L.2213-1 à L.2213-6 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret du 14 mars 1964, relatif aux caractéristiques techniques, aux alignements, à la conservation et à la surveillance des voies communales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 22 mars 1965 portant réglementation sur la conservation et la surveillance des voies communales ;

Vu la loi modifiée n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, départements et régions ;

Considérant qu'il y a lieu de préserver la sécurité des usagers lors des travaux de rénovation du n°2 rue Parmentier ;

#### ARRETE

**Article 1** : Le véhicule de chantier (3,5T), utilisé par la SCI JMJOD, est autorisé, lors de son chargement, à stationner sur le trottoir face au n°2 rue de la Gare du lundi 09 au vendredi 13 février 2026.

**Article 2** : La circulation des piétons sera déviée sur le trottoir opposé.

**Article 3** : La signalisation réglementaire du chantier est mise en place par les soins du bénéficiaire, conformément aux instructions interministérielles sur la signalisation routière. Il est responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de celle-ci.

**Article 4** : Le bénéficiaire prendra toutes les mesures de préservation de l'état initial et de la propreté de la voie publique.

**Article 5** : Les droits des tiers sont et demeurent réservés.

**Article 6** : Monsieur le Commissaire général, Directeur départemental de la police nationale du Cher et M. Le Maire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Chapelle Saint-Ursin, le 02 février 2026.

Date de mise en ligne sur le site internet  
de la commune de La Chapelle Saint-Ursin  
Le 03/02/2026



Jean-Marie

VOLLOF

Le Maire de LA CHAPELLE-Saint-URSIN

R.F. 18570

Cher

2026/006

18570

La Chapelle Saint-Ursin

18570

La Chapelle Saint-Ursin

18570